



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équitation

Question écrite n° 63731

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de la jeunesse et des sports sur les risques occasionnés par la pratique de l'équitation. En effet, d'après la Fédération française d'équitation, plus de cinq cents accidents graves ont lieu chaque année, dont une dizaine sont mortels. Aussi, au regard des quelque huit cent mille pratiquants réguliers, des enfants en particulier, il lui demande de lui indiquer les mesures qui pourraient être prises afin d'améliorer les conditions de sécurité (acquisition d'un casque personnel, interdiction des clôtures en béton autour des centres équestres, installation obligatoire de pare-bottes...).

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63731

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juillet 2001, page 3933